

Mise au point concernant l'Espace Gargantua suite à l'article de la liste conduite par Monsieur Renouard dans le bulletin municipal de Langogne n°35 de juillet 2022

« La commune de Langogne a acquis ce site, que l'école ne pouvait plus utiliser ni entretenir, en 1999. Ensuite, pendant près de 20 ans, les équipes municipales qui se sont succédées ont vainement recherché un projet ou un promoteur immobilier pour le valoriser.

La Communauté de Commune devait mettre aux normes les locaux de la bibliothèque et elle recherchait un lieu mieux adapté pour l'Office de Tourisme. La commune de Langogne a proposé de les envisager sur le site de l'ancien lycée.

La réflexion engagée a débouché en 2017 sur un programme cohérent qui apporte aussi une réponse au Centre Médico Psychologique, logé trop à l'étroit, et aux demandes de logements accessibles en centre-ville.

Les deux bâtiments mitoyens, coté RN 88, présentaient une grande contrainte puisqu'ils n'étaient pas au même niveau et difficilement aménageables. Leur valorisation devait donc passer par leur démolition. L'architecte des bâtiments de France a accepté cette démolition sous réserve d'une reconstruction permettant de garder la double circulade qui caractérise le cœur de ville de Langogne. Ce même Architecte a accepté la réalisation d'un porche par rapport aux risques d'inondation avec la création d'un accès pompier. Ce porche va aussi participer à l'ouverture de l'espace depuis le centre-ville vers le Langouyrou.

Qui peut honnêtement prétendre que la collectivité aurait pu passer outre les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et qu'aujourd'hui elle pourrait remettre en cause les marchés attribués ?

Contrairement à ce qu'il écrit, Monsieur Renouard ne m'a jamais officiellement demandé qu'on ne remonte pas les bâtiments coté RN88. D'ailleurs cela ne figurait pas, me semble-t-il, dans ses programmes électoraux. La collectivité ne peut pas conditionner ses programmes aux desideratas de tel ou tel propriétaire parce qu'il découvre la perspective d'une esplanade devant son immeuble.

En 2017 tout ce contexte avait amené à retenir un programme de travaux particulièrement ambitieux pour notre territoire. Dès lors, son aboutissement nécessitait de pouvoir mobiliser d'importants moyens financiers de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département. Ce qui a été fait avec par exemple, un taux de 80% de subventions de la DRAC pour la Médiathèque.

Le coût global de l'opération est de 5 481 000€ hors taxes et grâce aux subventions mobilisées, l'emprunt prévu s'établit à 935 000€ avec des loyers qui couvriront les 2 /3 de l'annuité.

La charge de la dette restera donc très supportable et cela n'impactera pas le fonctionnement de notre collectivité.

L'Espace Gargantua va participer à la dynamisation du Centre-Ville de Langogne et regrouper des services publics importants pour l'ensemble du bassin de vie. C'est un gisement d'activités, d'emplois et de perspectives nouvelles pour le Haut Allier.

Si ce programme n'existait pas, nous n'aurions pas :

- la Médiathèque, l'Auditorium, tête de réseau pour irriguer tout le territoire*
- L'Office de Tourisme enfin mieux situé.*
- le Centre Médico Psychologique regroupé avec une unité pour les enfants et une unité pour les adultes.*

- une pépinière commerciale – Ateliers partagés

- 7 logements de type 2 et de type 3 accessibles à tous publics. Ce type de logement est très attendu à Langogne. A ce jour plus de 15 demandes ont déjà été reçues par la CCHA.

- un espace public plein de promesses ;

- une zone de stationnement réaménagée en centre-ville.

La Communauté de Communes a pris en compte la question de l'écologie dans le projet en optant pour la géothermie comme mode de chauffage et en installant des panneaux photovoltaïques en toiture.

Je ne nie pas que ce soit un projet ambitieux qui a été initié par les équipes qui nous ont précédées autour de Gérard SOUCHON et Guy MALAVAL notamment.

Je sais aussi que le contexte actuel génère des difficultés pour les entreprises qui impacteront sans doute le programme de travaux. Cela personne ne pouvait l'imaginer mais, notre programme étant solide nous saurons faire face à ces contraintes imprévisibles.

Ce qu'il faut retenir c'est que, sans peser sur la santé financière de la CCHA et sur les budgets de nos concitoyens l'Espace Gargantua va voir le jour au cœur de la ville de Langogne et il va pouvoir rayonner sur l'ensemble de notre territoire rural.

Je ne relève pas les termes outranciers utilisés dans l'article car, comme disait Talleyrand « Tout ce qui est excessif est insignifiant ». Notre sympathique Gargantua mérite mieux que d'être comparé à un ogre financier.

Je considère que l'avenir de Langogne vaut mieux que des basses manœuvres politiciennes et je suis convaincu que les Langonaises et Langonais partagent cette opinion. »

Francis CHABALIER, Conseiller Municipal, Président de la Communauté de Communes du Haut-Allier